



les étudiants au travail

sommaire

1.	introduction et méthodologie	p. 3
1.1.	introduction - pourquoi cette étude ?	3
1.2.	méthodologie	4
2.	résultats	p. 5
2.1.	seuls 14% des jeunes ne travaillent pas	5
2.2.	quel type de jobs et dans quels secteurs ?	7
2.3.	la famille : le canal le plus populaire et le plus efficace	8
2.4.	baisse du travail au noir	10
2.5.	les hommes gagnent déjà plus que les femmes	12
2.6.	fêtard ? non, épargnant !	12
2.7.	le court terme prime	16
2.8.	plutôt satisfaits	18
2.9.	capricieux ? exigeants ? pas trop vite !	18
2.10.	compétences douces	20
2.11.	après les études	21
3.	conclusions principales	p. 22

1. introduction et méthodologie

1.1. introduction

pourquoi cette étude ?

- En Belgique, près d'un demi-million d'étudiants ont travaillé comme jobistes l'année dernière.
- 232 919 étudiants ont trouvé leur job par l'intermédiaire d'une agence d'intérim, soit 15 000 de plus que l'année précédente.
- Plus d'une personne sur trois (33,2%) qui travaille par l'intermédiaire de l'intérim est un étudiant (le travail intérimaire est une activité connexe aux études)
- 33,9% des intérimaires avaient moins de 25 ans.
- En 2016, Randstad a mis au travail 46 670 étudiants.

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes. Sur le marché du travail belge, les entreprises de travail intérimaire favorisent de plus en plus le rapprochement entre les étudiants et les employeurs. Nos consultants sont le pivot entre les étudiants et les entreprises et connaissent parfaitement les besoins de ces deux groupes de clients. Cette étude nous permet de réunir depuis treize ans des données solides sur le rapport des étudiants avec le travail. Comme nous sommes le premier prestataire de services en ressources humaines du pays, il nous paraît normal de partager ces informations avec vous.

Depuis la toute première enquête, qui remonte à 2004, nous demandons à un échantillon représentatif de 1000 étudiants à quels moments ils travaillent, quels jobs ils exercent et dans quels secteurs ils sont employés. Parce que nous estimons que le travail ne se limite pas à la simple exécution d'une fonction rémunérée dans une entreprise, nous examinons aussi dans quelle mesure les étudiants s'engagent comme bénévoles ou effectuent de petits travaux informels. Nous cherchons à savoir comment ils trouvent leurs jobs, combien ils gagnent et comment ils dépensent leur argent. Nous évaluons le nombre d'étudiants qui travaillent sans contrat et sondons leur satisfaction au travail. Nous nous intéressons aussi à ce qui leur semble important. Et c'est justement parce que nous conduisons cette enquête avec minutie depuis autant d'années que nous sommes en mesure de mettre en lumière des relations et des évolutions intéressantes.

Cette enquête analyse sous de nombreuses facettes les premiers contacts que les jeunes entretiennent avec le marché du travail. Et même si ces résultats révèlent des modifications très légères, voire un statu quo dans certains cas (ce qui établit la pertinence de la méthodologie choisie), nous pouvons cette année encore dégager certaines évolutions dignes d'intérêt. Selon nous, la lecture de cette étude est indispensable pour tous ceux qui veulent aborder la problématique des jeunes et du travail en toute connaissance de cause. Et nous osons espérer qu'elle sera une source d'inspiration pour les décideurs et les entreprises qui, comme nous, souhaitent contribuer à améliorer les premiers contacts des jeunes avec le marché du travail.

Bonne lecture !





1.2. méthodologie

Lors de cette enquête, 1000 étudiants ont été interrogés : ils avaient plus de 15 ans et étaient inscrits dans l'enseignement secondaire (général, technique et professionnel) ou dans l'enseignement supérieur (universités, hautes écoles). Le sondage a été réalisé en ligne à la fin du mois d'avril 2017. Les sous-groupes sont représentatifs de la population (sexes, régions, langues...). Nous avons posé aux étudiants des questions concernant plusieurs thématiques liées au travail. Combien gagnent-ils ? Quel type de travail effectuent-ils ? Dans quels secteurs ? Comment dépensent-ils leur argent ? Sont-ils satisfaits de leur job ? Possèdent-ils un contrat de travail ? Cette année, nous avons par ailleurs à nouveau demandé aux étudiants d'évaluer l'impact des progrès technologiques sur le marché du travail, nous avons sondé leur opinion sur la nouvelle législation relative aux étudiants, de même que leur degré d'exigence actuel. Nous leur avons même posé quelques questions sur la manière dont ils évaluaient leurs compétences douces.

Figure 1 : les répondants

Sexe	hommes	44%
	femmes	56%
Langue	francophones	46%
	néerlandophones	54%
Âge	<18 ans	25%
	18-21 ans	49%
	22-25 ans	18%
	26-30 ans	7%
Niveau d'études	maîtrise	20%
	baccalauréat	34%
	secondaire ou inférieur	46%
Région	Flandre	47%
	Wallonie	29%
	Bruxelles	24%

2. résultats

2.1. seuls 14% des jeunes ne travaillent pas

Dans cette enquête, nous analysons en premier lieu la relation entre les étudiants et le travail rémunéré qu'ils exercent dans une entreprise privée, dans le secteur public ou non marchand. Mais parce qu'il faut envisager le travail au-delà de la notion de salaire, nous avons aussi demandé aux jeunes s'ils effectuent de petits travaux contre paiement ou s'ils s'engagent comme bénévoles.

À peine 14% des jeunes ne travaillent pas (contre 16% l'an dernier). Ils n'exercent aucun emploi rémunéré, ne font jamais de petits travaux rémunérés et n'ont pas d'activité bénévole. La grande majorité des étudiants travaillent donc d'une façon ou d'une autre.

Voici les résultats répartis entre les différentes formes de travail.

- 69% des étudiants (contre 66% l'an dernier) travaillent **comme jobistes pendant les vacances d'été**. Le nombre d'étudiants qui travaillent en été est resté très stable et évolue depuis le début de nos sondages entre 65 et 70%.
- 58% des répondants (contre 54% l'an dernier) travaillent **comme jobistes pendant le reste de l'année**. Ce chiffre représente presque un doublement par rapport à notre première mesure en 2004. À titre de comparaison, lors de notre première enquête en 2004, 30% des étudiants seulement déclaraient travailler pendant l'année scolaire. L'explication est à rechercher principalement dans la flexibilité croissante de la législation, qui répond partiellement au besoin énorme de flexibilité, tant chez les jeunes que dans les entreprises belges (voir encadré p6).

- À peine 19% des étudiants ne travaillent que pendant les vacances d'été, et 9% uniquement pendant l'année scolaire. La grande majorité des étudiants **conjuguent donc les deux périodes**.
- Les étudiants travaillent **en moyenne 43 jours par an**.
- Parmi les étudiants qui travaillent régulièrement pendant l'année scolaire, 14% seulement admettent qu'ils **travaillent aussi pendant les heures de cours**.
- 45% des étudiants (contre 41% l'an dernier) **effectuent divers petits travaux contre paiement**, comme du baby-sitting ou des travaux de jardinage.
- 29% des étudiants s'engagent comme **bénévoles**. Ce chiffre est resté très stable depuis nos premiers sondages (33% en 2004). Même si le nombre d'étudiants qui travaillent pendant l'année a presque doublé par rapport à 2004, ce surcroît d'occupation n'a pas d'impact négatif sur les activités bénévoles. Ces résultats vont à l'encontre des informations diffusées par les médias, selon lesquelles le bénévole serait en voie d'extinction. Un constat d'autant plus positif que le bénévolat permet d'affiner des compétences qui viendront à point dans la vie professionnelle ultérieure.

accueil très positif de la nouvelle législation

Aujourd'hui, les étudiants peuvent travailler pendant 475 heures tout au long de l'année.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les étudiants qui travaillent trois ou quatre heures par jour de façon régulière ne perdent plus un jour entier pour cette occupation.

Notre enquête révèle qu'un étudiant sur cinq n'est pas encore au courant de la nouvelle législation.

Parmi ceux qui en ont connaissance, 93% accueillent positivement le passage de 50 jours à 475 heures. 61% des étudiants sont même partants pour prester encore plus d'heures de travail que les 475 prévues aujourd'hui.

Les étudiants qui ont travaillé par l'intermédiaire de Randstad durant les quatre premiers mois de 2017 ont travaillé plus de 8% de plus au total qu'à la même période en 2016. Comme la période d'été est évidemment la période de pointe par excellence pour le travail des étudiants, ce n'est qu'après l'été 2017 que l'on pourra cerner clairement l'impact de la nouvelle législation sur le nombre d'heures prestées.



Ce graphique montre l'évolution du nombre d'étudiants qui travaillent pendant l'année scolaire. Les flèches rouges indiquent les moments où la législation sur le travail étudiant a été modifiée.

- En octobre 2005, les étudiants ont pu travailler en dehors de l'été pendant 23 jours en conservant le statut avantageux d'étudiant.
- Début 2012, cette disposition de deux périodes de 23 jours (pendant l'été et durant le reste de l'année scolaire) est passée à 50 jours par an.
- Depuis le 1^{er} janvier de cette année, les étudiants peuvent travailler 475 heures par an sous contrat d'étudiant.

Figure 2 : combien d'étudiants travaillent pendant l'année ? (en%)

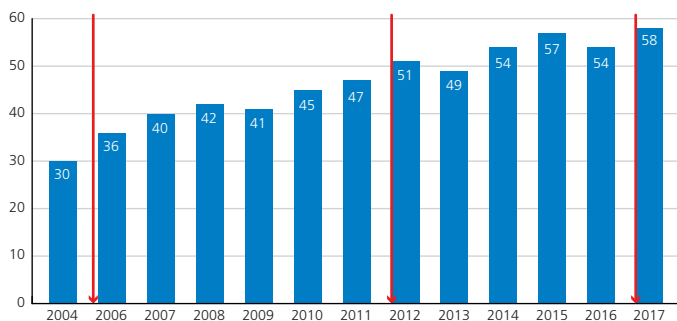


Figure 3 : job étudiant souhaité versus dernièrement exercé

Quel job étudiant souhaiterais-tu exercer ?			Quel était ton dernier job étudiant ?		
1	employé administratif	15%	1	employé administratif	12%
2	moniteur, animateur, sauveteur	12%	2	caissier/ère	12%
3	barman/barmaid	7%	3	ouvrier de production	10%
4	magasinier	7%	4	moniteur, animateur, sauveteur	9%
5	caissier/ère	7%	5	magasinier	8%
6	ouvrier de production	6%	6	réassortisseur de rayons	7%
7	aide soignant	5%	7	homme/femme de ménage	5%
8	réassortisseur de rayons	5%	8	serveur/euse	5%
9	hôte(sse)	5%	9	barman/barmaid	5%
10	collaborateur parc d'attractions	4%	10	aide de cuisine	4%

2.2 quel type de jobs et dans quels secteurs ?

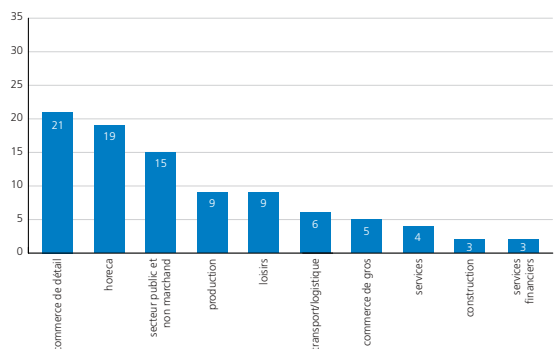
Les secteurs qui sollicitent le plus les étudiants sont très clairement le commerce de détail (21%), l'horeca (19%) et les services publics/non marchands (15%). Les entreprises de production (9%) et le secteur des loisirs (9%) complètent le top 5.

Interrogés sur le dernier job qu'ils ont exercé, la plupart des étudiants occupaient un poste d'employé administratif (12%) ou un job de caissier (12%), suivi par les sauveteurs, moniteurs ou animateurs (9%).

Quelques différences marquantes se dessinent entre les hommes et les femmes. 17% des femmes travaillent en effet comme caissières (contre 6% des hommes). Et 17% des hommes sont employés comme ouvriers de production (contre 4% des femmes). Les femmes se tournent davantage vers les postes de moniteurs, sauveteur ou animateur (12% contre 6%), tandis que les magasiniers sont plus souvent des hommes (12% contre 4%).

Si l'on se penche sur la différence entre les postes qu'ils aimeraient occuper et le dernier job étudiant qu'ils ont réellement effectué, on observe que le plus grand nombre d'étudiants (15%) souhaitent travailler comme employés administratifs et décrochent effectivement ce job (12%). Il est également frappant de constater que le top 10 est assez similaire – quoique dans un ordre légèrement différent. Les étudiants doivent néanmoins travailler plus souvent comme homme/femme de ménage, serveur/euse et aide de cuisine qu'il ne leur plairait.

Figure 4 : dans quels secteurs les étudiants travaillent-ils ? (en %)



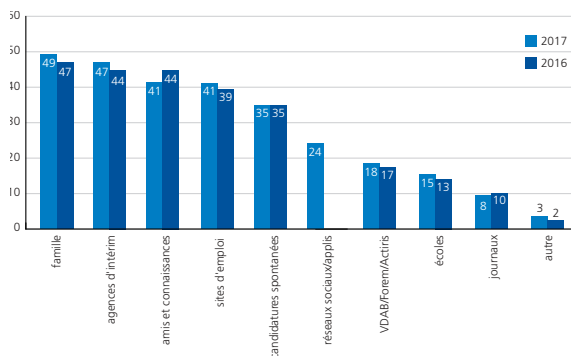
2.3. la famille: le canal le plus populaire et le plus efficace

Nous constatons globalement une grande stabilité dans le top du classement des canaux de recherche d'un job étudiant. La famille reste de justesse le canal le plus populaire (49% contre 47% l'an dernier). Les amis et connaissances descendent à la troisième place des canaux de recherche (de 44% à 41%). Les agences d'intérim constituent, avec 47% des étudiants (44% l'année précédente), le deuxième principal canal utilisé par les étudiants pour trouver un travail.

Il convient d'ajouter une remarque par rapport au score des agences d'intérim. En effet, il est fort probable que les étudiants qui veulent travailler dans les services publics ne considèrent logiquement pas que l'intérim soit un canal valable.

Les amis et connaissances partagent leur troisième place avec les sites d'emploi (41% contre 39% l'an dernier). 35% des étudiants considèrent également la **candidature spontanée** comme un canal valable pour trouver un job. Pour le reste, 18% des étudiants font appel au VDAB/Forem/Actiris et 15% s'adressent aux écoles.

Figure 5: comment les étudiants cherchent-ils un job étudiant? (en %)



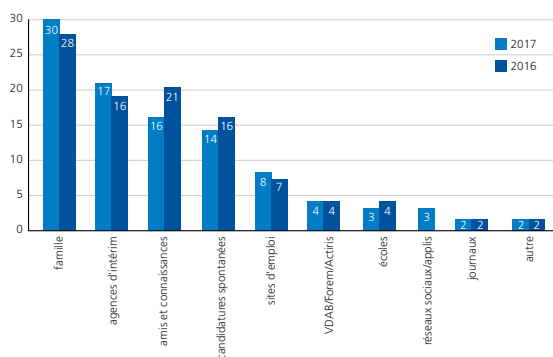
Cette année, nous avons également examiné dans quelle mesure les étudiants recouraient aux réseaux sociaux et aux applis d'offres d'emploi pour chercher un travail.

Malgré les informations véhiculées par les médias à propos de l'utilisation des réseaux sociaux chez les jeunes, seul 1 étudiant sur 4 (24%) considère les réseaux sociaux et les applis d'offres d'emploi comme un canal de recherche valable. Ces derniers doivent se contenter d'une sixième place, devant le VDAB/FOREM/Actiris.

comment trouvent-ils leur job étudiant ?

Nous avons également demandé aux étudiants comment ils avaient trouvé leur dernier job. Et nous avons également fait ici la distinction entre les canaux formels et informels. Les canaux informels offrent aux étudiants beaucoup plus de chances de décrocher un job. Il est en effet fort probable qu'une lettre de candidature qu'un étudiant adresse à son réseau arrivera en haut de la pile. Dans les canaux formels, il devra en revanche se confronter à la loi de l'offre et de la demande du marché du travail ; la concurrence sera également plus vive.

Figure 6 : comment les étudiants ont-ils trouvé leur dernier job ? (en %)



Au niveau des **canaux informels**, la **famille** reste, avec 30% (contre 28% l'an dernier), le moyen le plus efficace pour trouver du travail. On remarquera néanmoins que le nombre d'étudiants ayant trouvé son job par l'intermédiaire d'amis ou connaissances a légèrement baissé, passant de 21% à 16%. Avec 17% des étudiants, le canal formel des **agences d'intérim** est ainsi devenu le deuxième canal le plus efficace pour décrocher un job étudiant. Ce résultat indique une fois de plus que les agences d'intérim sont bien plus efficaces que les **services de placement publics** (4%, =).

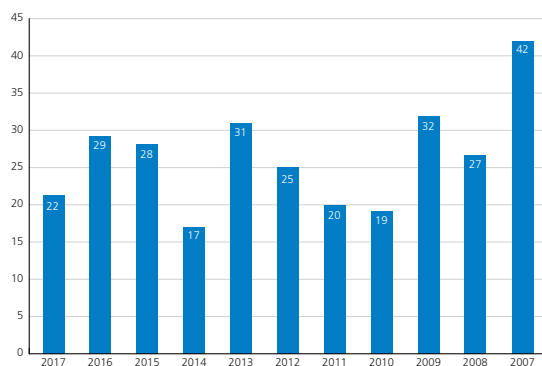
Viennent ensuite les candidatures spontanées (14%), les sites d'emploi (8%), le VDAB/Forem/ACTIRIS (4%) et les écoles (3%). Et bien qu'1 étudiant sur 4 considère les réseaux sociaux et les applis d'offres d'emploi comme un canal valable pour dénicher un job, ces derniers se révèlent, avec un score de 3%, peu efficaces dans la pratique. Du moins jusqu'à présent.

2.4. 1 baisse du travail au noir

les étudiants ont-ils un contrat de travail ?

Par rapport au sondage de l'an dernier, le nombre d'étudiants mis au travail sans contrat a légèrement reculé. L'année dernière, 18% des étudiants travaillaient encore sans contrat. Aujourd'hui, 13% des étudiants affirment travailler au noir. Chez les étudiants de moins de 18 ans, la situation semble également plus positive que l'année dernière. 22% (contre 29% l'an dernier) des moins de 18 ans déclarent en effet travailler sans contrat. Malgré cette légère amélioration de la situation, plus d'1 étudiant sur 5 parmi les moins de 18 ans est mis au travail sans contrat.

Figure 7 : évolution de la part des moins de 18 ans sans contrat (en %)



C'est dans les entreprises du secteur des loisirs (19%) que l'on trouve la plus grosse proportion d'étudiants travaillant sans contrat. Si l'on tient également compte de la taille des entreprises, les étudiants travaillent plus souvent sans contrat dans les entreprises qui comptent moins de 6 salariés. Pas moins de 28% des étudiants employés dans une entreprise de moins de 6 salariés ne disposaient pas d'un contrat de travail.

Alors que 3 réformes législatives ont rendu le travail étudiant plus intéressant pour les jeunes et pour les employeurs (exonération de toute charge sociale, à l'exception d'une cotisation de solidarité) et que les risques que soulève le travail au noir ne se justifient absolument pas en regard des avantages qu'offre la réglementation en vigueur, près d'un étudiant sur cinq continue à travailler sans contrat.

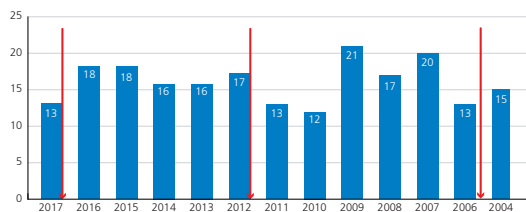
Le graphique (Figure 8) montre l'évolution du travail au noir chez les étudiants. Les flèches rouges pointent les moments où trois modifications de la législation ont rendu le travail étudiant plus intéressant en éliminant tous les bénéfices du travail au noir. La disposition avantageuse qui est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017 et autorise les étudiants à travailler 475 heures par an sous contrat de travail, rend l'engagement d'étudiants si avantageux qu'il est relativement incompréhensible qu'aujourd'hui encore, les entreprises engagent sans contrat un étudiant de moins de 18 ans sur cinq.

ce contrat est-il respecté ?

90% des répondants qui avaient un contrat lors de leur dernier job affirment que les conditions de travail ont été respectées, ce qui coïncide avec les résultats de l'année dernière.

Pour près de 8 étudiants sur 10, le nombre d'heures prestées correspondait aux heures fixées dans le contrat. Seuls 13% des étudiants ont travaillé plus que prévu, mais dans 7 cas sur 10, ces heures ont été rémunérées.

Figure 8 : évolution de la part des étudiants sans contrat (en %)



sous quel type de contrat les étudiants travaillent-ils ?

Le travail étudiant est particulièrement flexible. 19% des étudiants travaillent avec un contrat horaire, 27% avec un contrat hebdomadaire et 22% avec un contrat mensuel (généralement pendant la période estivale).

Avec l'avènement de la nouvelle réglementation, qui compte en heures plutôt qu'en jours, il est à prévoir que les étudiants seront encore plus nombreux à travailler sous contrat horaire dans le futur.

2.5. h/f : les hommes gagnent déjà plus que les femmes

Nous avons également demandé aux étudiants combien ils gagnaient. On remarquera à cet égard qu'une différence de revenus certes ténue, mais significative, se dessine déjà entre les hommes et les femmes.

- En ce qui concerne les jobs rémunérés (pendant l'année ou en vacances), les étudiants gagnent en moyenne 2 030 euros par an.
- Les étudiants masculins gagnent plus que leurs condisciples féminines (2 166 euros contre 1 904 euros). Bien que cet écart s'explique en partie par les deux jours de travail supplémentaires prestés en moyenne par les hommes, cette différence se reflète aussi dans le salaire horaire : les hommes gagnent en moyenne 11,1 euros par heure, soit plus d'1 euro de plus par heure que les femmes, qui sont payées en moyenne 10 euros de l'heure.

- Les petits travaux rapportent également plus aux hommes (420 euros par an) qu'aux femmes (234 euros).

2.6. fêtard ? non, épargnant !

- Cette année encore, notre étude révèle que les Belges sont de fervents épargnants depuis leur plus jeune âge. 72% épargnent plus d'un quart de leurs revenus.
- Même constat pour les voyages. 7 étudiants sur 10 consacrent un quart de leurs revenus à un voyage.
- Près de la moitié des étudiants (46%) dépensent 12% de leurs revenus au financement de leur véhicule ou de leurs moyens de transport.
- Près de huit étudiants sur dix utilisent leurs revenus pour financer leurs sorties, mais ces dépenses ne représentent qu'un peu plus de 13% de leur budget.



- Comme l'an dernier, près d'un étudiant sur quatre (23%) affecte une partie de ses revenus au paiement (partiel) de ses frais d'études. Ces étudiants réservent en moyenne 16% de leurs revenus pour payer leurs études.
- Par rapport à l'an dernier, les étudiants sont nettement moins nombreux à apporter une contribution au budget de leur famille. Cette proportion passe de 23% à 16%. Ceux qui contribuent au budget familial y consacrent 11% de leurs revenus.
- Les dépenses des hommes et des femmes sont assez similaires. Les hommes dépensent plus à un ordinateur et à l'internet (10% contre 6% de leur budget), tandis que les femmes dépensent plus aux vêtements (13% contre 8%).

Figure 9 : % d'étudiants qui y consacrent de l'argent

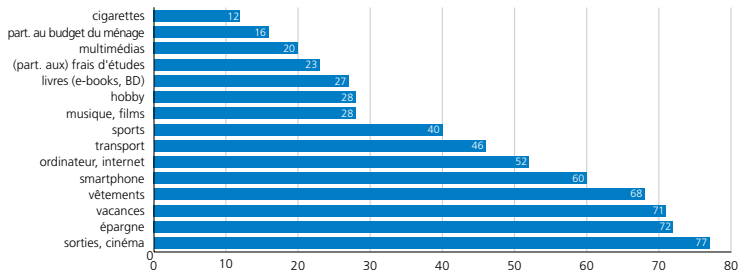
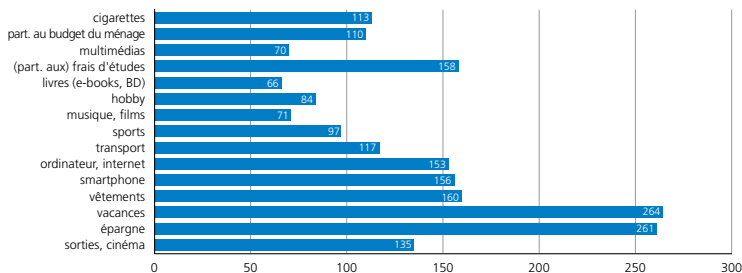


Figure 10 : montant en euros réservé en moyenne à ce poste de dépense





- 8% des étudiants belges n'habitent plus chez leurs parents.
14% des étudiants belges sont en kot pendant la semaine.
- 16% des étudiants belges contribuent au budget du ménage pour un montant moyen de 110 euros.
- En Belgique, les étudiants et écoliers travaillent en moyenne 43 jours par an. En partant du principe qu'une journée de travail compte 7,5 heures, cela donne 322,5 heures par an.
- Les étudiants belges gagnent 2 030 euros par an.





- 56% des étudiants néerlandais ont quitté le domicile parental. Chez les étudiants universitaires, cette proportion grimpe à 73%.
- 1 étudiant résidant à domicile sur 10 paie une pension (en moyenne 132 euros par mois). 28% contribuent en faisant régulièrement les courses, par exemple.
- Aux Pays-Bas, les étudiants travaillent en moyenne 15 heures par semaine (travail d'appoint ou stage rémunéré). En partant du principe que les étudiants prennent 6 semaines de vacances par an, les étudiants travaillent 690 heures par an.
- Les étudiants néerlandais gagnent en moyenne 332 euros par mois grâce à leur job d'appoint.

Sources: Nibud Studentenonderzoek 2015, plateforme publique Wijzer in Geldzaken et Landelijke Monitor Studentenhuisvesting 2016



61% des étudiants ne choisissent absolument pas leur job étudiant en fonction de leurs études

2.7. le court terme prime

Nous avons demandé aux étudiants quels étaient les facteurs qui jouaient dans leur recherche d'un job. Il s'avère que l'argent que ce travail leur procure est le critère de choix numéro un. Le salaire est déterminant, et arrive loin devant l'expérience professionnelle ou les perspectives d'avenir que peut offrir un job étudiant. De plus, 61% des étudiants affirment qu'ils ne choisissent absolument pas leur job en fonction de leurs études.

Figure 11 : salaire versus expérience et job après les études (fréquence et importance)

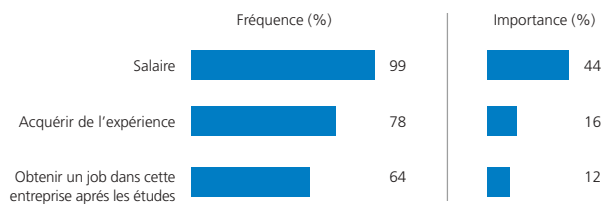
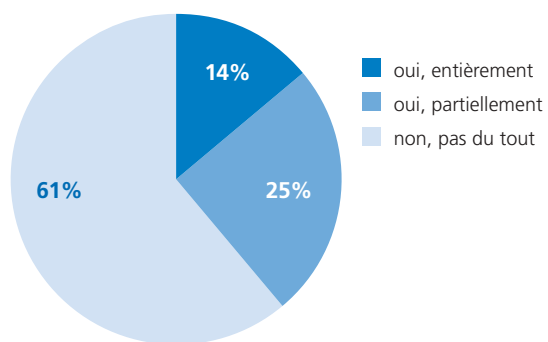


Figure 12 : choisissez-vous votre job étudiant en fonction de vos études ? (en %)



Un peu plus loin, le questionnaire interroge les étudiants sur ce qu'ils qualifient très concrètement d'important dans un job d'étudiant. Il en ressort une fois de plus que le salaire est le critère décisif. Quand on leur demande de donner un score sur dix, la rémunération et les informations qui leur permettent de faire leur travail correctement arrivent en toute première position, avec un résultat de 8,2/10.

L'ambiance de travail est quasiment aussi importante à leurs yeux, de même que la qualité de la relation avec le patron et un environnement de travail qui leur permet de faire leur travail correctement (8/10). Tout à la fin du classement, on retrouve, comme les années précédentes, le contenu du travail, avec un score de 7,5/10.

En un mot, les étudiants travaillent pour gagner de l'argent et s'intéressent relativement peu aux tâches qu'ils doivent effectuer. La grande importance qu'ils accordent au fait d'être bien informés et d'avoir un environnement qui leur permet de travailler correctement, démontre qu'ils sont motivés.

employeurs et étudiants ratent des opportunités.

Le contenu du travail est le facteur le moins décisif dans la recherche d'un job étudiant. De plus, seul 1 étudiant sur 5 trouve son travail intéressant.

or, un job étudiant a bien plus à offrir qu'un simple salaire.

Les étudiants passent à côté d'énormes opportunités en ne pensant qu'à court terme, ce qui les empêche d'explorer pleinement le potentiel des jobs étudiants. Les jeunes qui peuvent démontrer qu'ils ont déjà acquis de l'expérience dans la lignée de leurs études, pénètrent sur le marché du travail avec une sérieuse longueur d'avance sur leurs concurrents. Autrement dit, ils multiplient leurs chances, à plus long terme, de décrocher un job après leurs études, et donc de percevoir rapidement un revenu fixe.

84% des étudiants veulent garder le même employeur pour leur prochain job étudiant. Seuls 23% voient encore l'entreprise comme une option possible pour un job après les études.

Les entreprises dépensent des fortunes pour leurs campagnes de recrutement, mais laissent filer entre leurs doigts les jobistes qu'ils accueillent chaque année. Les entreprises sous-estiment le potentiel des jobs étudiants comme canal de recrutement. En effet, ces jobs constituent le canal par excellence pour attirer de futurs travailleurs, les évaluer et nouer avec eux une relation durable.

2.8. plutôt satisfaits

Globalement, les étudiants sont assez satisfaits de leur job. Cette satisfaction se traduit par un score moyen de 7,8 sur 10.

Notons toutefois que 18% des étudiants sont insatisfaits de leur job (score de 1 à 6 sur 10).

- 36% des répondants jugent le travail inintéressant. Ce constat est assez logique dans la mesure où le contenu du travail est le critère jugé le moins important par la majorité des étudiants.
- 32% estiment qu'ils ne sont pas suffisamment informés à propos de leurs droits et devoirs de jobistes.
- 21% jugent que leur salaire ne correspond pas aux prestations fournies.

L'information sur le travail à effectuer (7,9/10), de même que l'environnement de travail et les moyens mis à leur disposition pour accomplir leurs tâches (7,8/10) constituent les principaux motifs de satisfaction des étudiants.

2.9. capricieux ? exigeants ? pas trop vite !

L'année dernière, les médias ont régulièrement dressé les statistiques des étudiants jobistes. Dans la plupart de ces informations, les entreprises témoignaient de leurs difficultés à combler leurs postes d'étudiants jobistes. Selon les entreprises, ce sont les étudiants qui sont en cause. Ils seraient trop capricieux et peu enclins à travailler le soir ou le week-end. Nous avons posé la question aux étudiants eux-mêmes.

À la question de savoir s'ils sont exigeants à l'égard du contenu de leur travail, nous n'obtenons pas de réponse unanime. Plus de la moitié des étudiants (56%) déclarent qu'ils ne voudraient pas effectuer n'importe quel travail. Comme nous l'avons déjà vu plus haut, les étudiants choisissent avant tout leur job pour le salaire. Mais pour plus de la moitié des étudiants, ce n'est pas pour autant qu'ils accepteraient le premier job venu. Par contre, cela signifie bien sûr aussi que pas moins de 44% sont prêts à accepter n'importe quel job.

Interrogés sur leur degré d'exigence vis-à-vis de leur horaire, 74% des étudiants indiquent qu'ils ne sont pas exigeants et qu'ils sont bel et bien disposés à travailler en soirée et le week-end.

Taxer les étudiants de capricieux sous prétexte qu'ils ne veulent pas travailler le soir ou le week-end, serait donc trop simpliste. Comme bien souvent, la réalité est plus complexe que cela. Les étudiants ont de plus en plus de choix. Dans ce contexte, ils font largement dépendre ce choix du salaire qu'ils peuvent empocher grâce à ce job, et plus de la moitié d'entre eux émettent malgré tout des exigences de base quant au contenu du travail. S'ils ont le choix entre 2 jobs qui répondent à ces critères et que l'un des deux jobs est assorti d'un horaire qui les arrange moins, le choix – comme ce serait le cas pour tout autre travailleur – est vite fait.

De très nombreuses entreprises soignent leur attractivité en tant qu'employeur. Sur un marché du travail où la demande d'étudiants dépasse l'offre à certains endroits et à certaines périodes, les entreprises ont tout intérêt à faire valoir leurs atouts auprès de ce groupe cible !



2.10. compétences douces

Selon une enquête du Fonds de Formation pour les Intérimaires, les étudiants ont du mal à cerner les compétences jugées importantes par les employeurs, et surestiment leurs compétences douces (attitude, comportement, ...). Pour reprendre les termes d'un article paru dans le Standaard : « Alors que près de la moitié des employeurs estiment que les jeunes font trop peu leur autocritique, qu'ils méconnaissent leurs propres forces et faiblesses et qu'ils ont du mal à gérer les conflits, le nombre de jeunes reconnaissant ces défauts reste sous la barre des 10 pour cent. »

Nous avons voulu savoir comment les étudiants évaluaient leur comportement lors de leur dernier job étudiant.

Lorsqu'on leur demande si, au cours du dernier job exercé, ils savaient parfaitement dès le début ce que l'on attendait d'eux en termes de contenu du travail, près d'un étudiant sur trois affirme ne pas l'avoir su. Et lorsqu'on leur demande s'ils savaient exactement quel comportement adopter dès le début de leur dernier job, la part d'étudiants qui l'ignoraient tombe à 1 sur 5.

85% des étudiants pensent par ailleurs que le patron qui les a employés durant leur dernier job était satisfait du travail fourni et de leur attitude/comportement (seuls 15% pensent que leur patron n'était pas satisfait de leur comportement).

Ces résultats démontrent en effet que les étudiants portent un regard très positif sur leur attitude et leur comportement, ce qui – au vu des résultats de l'enquête du Fonds de Formation – laisse à penser qu'ils ne correspondent pas tout à fait à la perception qu'en ont leurs employeurs.



2.11. après les études

Pour conclure, nous avons demandé aux étudiants d'évaluer leurs chances sur le marché du travail.

37% d'entre eux pensent trouver du travail dans un délai d'un à trois mois après leurs études. 17% sont encore plus optimistes et convaincus de signer leur premier contrat d'emploi dans le mois qui suit la fin de leurs études. À peine 4% des répondants redoutent de devoir attendre plus d'un an après leurs études avant de trouver un job. Ces résultats correspondent à ceux de l'an dernier.

Quand on leur demande d'identifier les obstacles qui pourraient ralentir leur entrée dans le monde du travail, près de deux étudiants sur trois pensent que le manque d'expérience pourrait constituer un frein. À noter que 72% des femmes partagent cette crainte, contre 62% des hommes. Et les étudiants flamands (70%) sont plus nombreux à s'en inquiéter que leurs condisciples wallons (60%).

44% pointent du doigt la crise économique. 34% pensent que l'écart entre la demande et l'offre sur le marché du travail pour cause de formation insuffisante pourrait être un problème. Enfin, ils sont 18% à craindre que leur connaissance des langues soit insuffisante.

De nombreux médias se font régulièrement l'écho des conséquences très négatives des évolutions technologiques et de la robotisation sur le marché du travail. Nous avons voulu vérifier si ces informations tracassaient les étudiants. Selon les pessimistes, les innovations technologiques pourraient rendre inutiles 50 à 80% des emplois existants.

Nous leur avons donc demandé dans quelle mesure ces évolutions pouvaient avoir un impact négatif sur leur entrée dans le marché du travail. 50% ne semblent pas en perdre le sommeil. Mais 29% estiment que les progrès technologiques diminueront proportionnellement leurs chances de trouver un emploi. 21% n'ont pas d'opinion. Lorsqu'on observe les réponses par niveau de formation, on voit que les étudiants qui suivent une maîtrise se font moins de soucis (17%) que les bacheliers (28%) et les étudiants de l'enseignement secondaire (35%).

Quand on leur demande de classer les diplômes en fonction des garanties qu'ils offrent de trouver un emploi, 62% des étudiants pensent qu'un diplôme de maîtrise offre les meilleures chances d'obtenir rapidement du travail. Ce chiffre tombe à 47% pour les diplômes de bachelier et continue à diminuer pour ceux qui ont un diplôme de l'enseignement technique (29%) et professionnel (25%).

3. conclusions principales

- 30% des jeunes sont convaincus que les progrès technologiques auront un impact négatif sur leurs chances de trouver un emploi. Ce sont surtout les étudiants moins qualifiés qui s'en inquiètent. Seuls 17% des étudiants en maîtrise craignent un impact négatif contre 28% des bacheliers et 35% des étudiants du secondaire.
- Les étudiants évaluent leurs opportunités sur le marché du travail de façon plutôt positive. Ils ne sont que 4% à penser qu'ils n'auront toujours pas d'emploi un an après la fin de leurs études.
- Les étudiants sont assez réalistes quant à leurs chances de décrocher un travail. Ils sont en effet convaincus que les diplômes de maîtrise procurent les meilleures chances sur le marché du travail (62%). Ils ne sont que 29% à croire dans les chances d'un diplôme du secondaire technique et 25% dans celles d'un diplôme de l'enseignement professionnel.
- En 2017, on dénombre près de deux fois plus d'étudiants (58%) travaillant pendant l'année scolaire que lors du premier sondage en 2004 (30%).
- 14% des étudiants ne travaillent pas. Ils n'exercent aucun job étudiant pendant l'année scolaire ou les vacances, ne font jamais de petits travaux contre paiement et n'ont pas d'activité bénévole.
- Parmi les étudiants qui travaillent de façon régulière pendant l'année scolaire, 14% déclarent également travailler pendant les heures de cours.
- Il serait franchement prématuré d'affirmer que la donne a changé grâce à la nouvelle législation. Mais par rapport à l'enquête de l'année dernière, le nombre d'étudiants mis au travail sans contrat a quelque peu reculé. L'an dernier, ils étaient encore 18% à travailler sans contrat. Aujourd'hui, 13% des étudiants affirment travailler au noir. Mais il est encore trop tôt pour tirer des conclusions.
- Chez les étudiants de moins de 18 ans, la situation semble également plus positive que l'année dernière. 22% des moins de 18 ans (contre 29% l'an dernier) indiquent en effet travailler sans contrat. Ce qui n'empêche pas plus d'un étudiant de moins de 18 ans sur 5 d'être employé sans contrat. Comme les risques liés au travail au noir ne font absolument pas le poids par rapport aux nombreux avantages de la réglementation actuelle, la sensibilisation des entreprises s'impose plus que jamais.
- 90% des répondants qui ont obtenu un contrat pour leur dernier job affirment que les conditions de travail ont été respectées.
- Globalement, les étudiants sont très satisfaits de leurs jobs. 84% d'entre eux retourneraient travailler chez le même employeur comme jobistes. Seuls 23% (contre 33% l'an dernier) aimeraient même être embauchés par cet employeur après leurs études. Ces chiffres montrent que les jobs étudiants représentent un canal de recrutement largement sous-évalué.
- 61% des étudiants indiquent qu'ils ne choisissent absolument pas leur job en fonction de leurs études. Les étudiants semblent penser uniquement à court terme et ne réalisent pas encore suffisamment que les jobs étudiants peuvent aussi leur procurer une expérience pertinente pour se lancer avec un CV plus solide.
- Même si depuis 2004, on compte près de deux fois plus d'étudiants qui travaillent en dehors des mois d'été, leur engagement bénévole ne souffre pas de ce surcroît d'occupation. La proportion d'étudiants qui effectuent des travaux bénévoles est restée très stable depuis le début de nos sondages et tourne autour de 30%. Les informations relayées par les médias selon lesquelles les bénévoles seraient une race en voie d'extinction ne peuvent être confirmés sur la base de cette enquête.
- Les secteurs qui emploient le plus d'étudiants sont clairement le commerce de détail (21%), l'horeca (19%) et le secteur public/non marchand (15%).

- Interrogés sur le dernier job qu'ils ont exercé, la plupart des étudiants occupaient le poste d'employé administratif (12%) et de caissier/ère (12%), suivi par le poste d'ouvrier de production (10%) et sauveteur, moniteur ou animateur (9%).
- Les étudiants qui exercent des jobs rémunérés (pendant l'année et pendant les vacances) gagnent en moyenne 2 030 euros par an. Les étudiants masculins gagnent plus que les femmes (2 166 euros contre 1 904 euros). Bien que cet écart s'explique en partie par les deux jours de travail supplémentaires prestés en moyenne par les hommes, cette différence transparaît également dans le salaire horaire : avec 11,1 euros, les hommes gagnent plus d'1 euro de plus par heure que les femmes, qui sont payées en moyenne 10 euros de l'heure. On notera aussi que les hommes qui effectuent de petits travaux rémunérés empochent un montant annuel plus élevé (420 euros) que les femmes (234 euros).
- 72% des étudiants font des économies. En moyenne, ils épargnent un quart de l'argent qu'ils ont gagné. Près d'un étudiant sur quatre apporte une contribution au budget familial et ils sont autant à consacrer leur rémunération au financement (partiel) de leurs études.
- Bien que la tête du classement demeure très stable cette année, les agences d'intérim sont devenues de justesse (47% contre 44% l'an dernier) le deuxième canal de recrutement principal pour chercher un job étudiant. Avec 49% des étudiants qui font appel à elle, la famille reste tout juste le canal le plus populaire.
- Avec un score de 30%, la famille reste également le canal le plus efficace pour trouver un job étudiant. 17% des étudiants ont déniché leur dernier job grâce à une agence d'intérim, faisant des agences d'intérim le deuxième canal le plus efficace pour décrocher un job étudiant. Les amis et connaissances suivent de très près en 3ème place.
- Les étudiants sont-ils capricieux ? Sachant que $\frac{3}{4}$ des étudiants se disent également disposés à exercer un job étudiant le soir et le week-end, cette affirmation semble manquer de nuance. 44% des étudiants affirment ne pas être exigeants du tout à l'égard du contenu de leur travail.
- Les étudiants semblent surestimer les compétences douces. $\frac{4}{5}$ des étudiants savaient parfaitement, selon eux, quel comportement était attendu de leur part dès le début de leur dernier job. 85% des étudiants pensent en outre que leur patron était satisfait du travail fourni et de leur attitude/comportement lors de leur dernier job. Ces chiffres positifs ne semblent pas corroborer les résultats de l'enquête du Fonds de Formation pour les Intérimaires consacrée à l'évaluation des compétences douces des jeunes par les employeurs.





www.randstad.be